



Une infolettre bimestrielle publiée par le Programme  
Système Qualité de l'Afrique de l'Ouest  
Un programme financé par l'Union européenne

Newsletter n°3 - Mars-Avril 2016



# ECHOS DU PSQAO



## CERTIFICATION ET ACCREDITATION EN AFRIQUE DE L'OUEST



Ce Programme est financé par l'Union européenne

Les opinions exprimées dans cette publication ne reflètent pas nécessairement celles de la Commission européenne.



Ce Programme est exécuté par l'ONUDI

## **ECHOS DU PSQAO**

**Edité par le Programme Système  
Qualité de l'Afrique de l'Ouest  
(PSQAO)**

**UNIDO -WAQSP  
ECOWAS Building, River Mall & Plaza  
Plot 470 Agboko Largema Street, 2nd floor  
Central business area, FCT Abuja - Nigeria**



► **Kalilou TRAORE**

**Chers lecteurs,**

A travers cette troisième infolettre, nous ouvrons une fenêtre sur le pilotage des questions relatives aux Prix nationaux et régional de la qualité, à la certification et à l'accréditation. Elle vous permettra, d'appréhender comment ces volets importants de la Politique qualité de la CEDEAO (ECOQUAL) participent à matérialiser la vision *CEDEAO 2020* qui entend opérer une mutation de la « CEDEAO des Etats » à la « CEDEAO des peuples » à l'horizon 2020.

**« Le programme appuiera 7 pays de la CEDEAO et la Mauritanie qui n'ont pas de Prix à organiser leur première édition dans les meilleurs délais »**

La CEDEAO appuie, en effet, les Etats à créer ou consolider les marques nationales de certification-produit. A ce jour, pas moins 6 pays de la région disposent de systèmes de certification-produits plus ou moins opérationnels. Maintenant, le défi est d'appuyer l'alignement de ces systèmes aux standards internationaux. Ainsi, l'un des résultats phare attendus du PSQAO, un des principaux programmes d'appui à la mise en œuvre d'ECOQUAL, est la promotion d'une Marque CEDEAO de conformité aux normes, qui sera attribuée à partir des systèmes nationaux de certification. Les activités du PSQAO dans ce domaine ont été amorcées, notamment au Bénin et au Sénégal dont les exemples sont à l'honneur dans cette infolettre.

Le défi de l'accès aux marchés internationaux a incité la Commission à ouvrir un autre chantier qui est celui de l'accréditation qui permet, entre autres objectifs, d'attester la compétence des organismes d'évaluation de la conformité et par conséquent donner une crédibilité aux certificats de conformité qu'ils émettent. Après plusieurs années de vide dans ce domaine, le processus s'accélère au niveau des Etats avec notamment le Nigéria qui a créé son organisme national (le NINAS), le Ghana en voie d'en créer un et l'UEMOA qui rend opérationnel son organisme multi économies, le Système Ouest Africain d'Accréditation (SOAC). Celui-ci s'intègre harmonieusement dans la stratégie d'accréditation de la CEDEAO. La preuve une fois de plus de la volonté de complémentarité d'actions entre les deux Commissions en matière d'infrastructure qualité.

## Commissaire en charge de l'industrie et de la promotion du secteur privé Commission de la CEDEAO

### SOMMAIRE

#### 1. EDITO

#### 2. ACTUALITES DU PSQAO

Prix CEDEAO de la Qualité : Les critères validés

Sénégal: promotion de la marque NS, la marque nationale de certification- produit

Bénin: Journée nationale de La Certification, l'ABENOR présente son processus d'attribution de la marque NB

#### 3. GROS PLAN

Interview du PCA du Système ouest-africain d'accréditation (SOAC)

#### 4. ACTIVITÉS DES PARTENAIRES

Togo, 3 - 4 février 2016 – Réunion - bilan et planification des activités sur 2016-2017 du programme de métrologie CEDEAO/ PTB

#### 5. LE SAVIEZ - VOUS ?

Des marques nationales sont délivrées en Afrique de l'ouest

Aperçu sur les organismes régissant la coopération en l'accréditation aux niveaux africains et international

- L'accréditation
- Rôle des organismes régionaux et internationaux de coopération en accréditation
- Quelques organismes régissant la coopération en accréditation aux niveaux régional et international

#### 6. CONTACTS

C'est l'occasion d'adresser nos vives félicitations au Coordinateur Technique National du PSQAO au Sénégal, M. Aboubacry Baro nouvellement élu Président du Conseil d'Administration du SOAC. Il présente dans cette infolettre les défis de cette organisation pour les prochaines années.

**« Le PSQAO appuiera la mise en place  
d'un Prix CEDEAO de la Qualité »**

Parallèlement, la Commission multiplie les efforts pour promouvoir la culture de la « qualité » dans la région. Dans ce cadre, le PSQAO apportera une contribution significative à la mise en place d'un Prix CEDEAO de la Qualité.

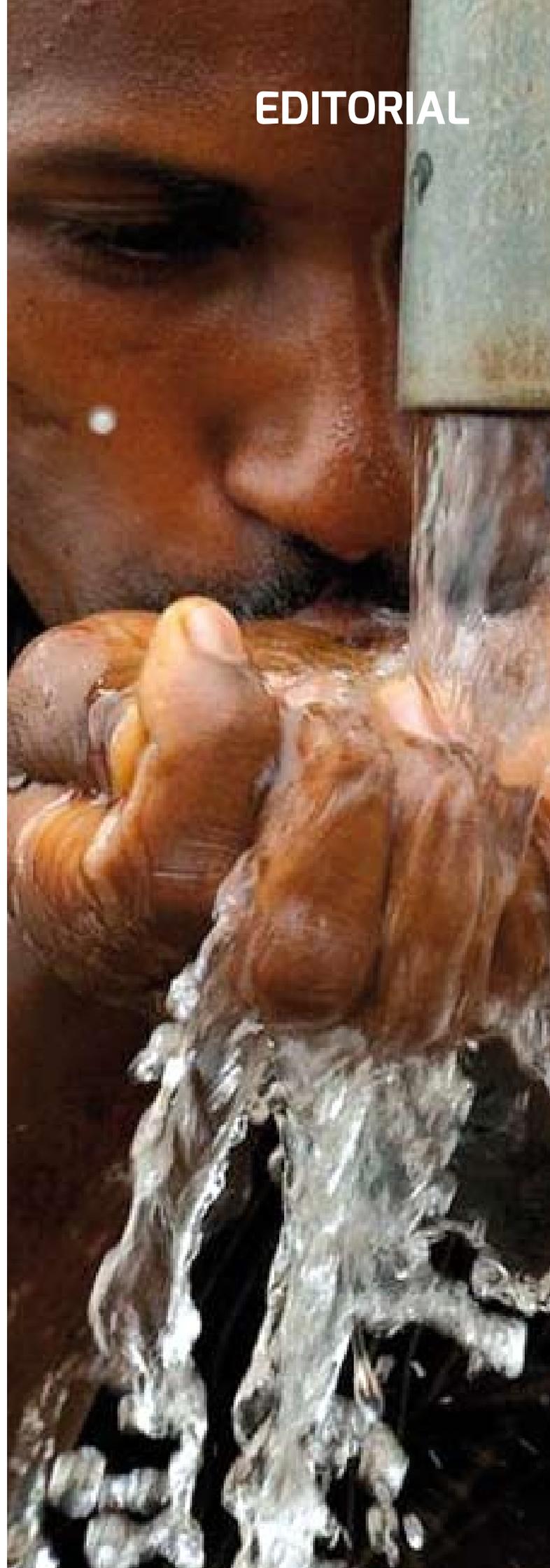
Ainsi, le Programme appuiera 7 pays de la CEDEAO et la Mauritanie qui n'ont pas de Prix à organiser leur première édition dans les meilleurs délais; de même, les synergies nécessaires seront mises en œuvre afin de capitaliser l'expérience des pays de l'espace UEMOA qui organisent déjà des Prix dans le cadre du Prix UEMOA de la Qualité. Cette infolettre fait le point sur les conclusions de l'atelier de validation des critères des Prix Nationaux et du Prix CEDEAO de la Qualité tenu en janvier 2016 à Abidjan.

La nouvelle rubrique « Activités des partenaires » reviendra sur l'essentiel des conclusions de l'Atelier sur la métrologie organisé à Lomé en février dernier par le programme CEDEAO / PTB.

Pour finir, je me réjouis de vous informer qu'un autre chantier, celui des Politiques Nationales de la Qualité (PNQ) au bénéfice des Etats membres et de la CEDEAO, est bien avancé. Ce sera l'une des thématiques-phare de notre prochaine infolettre.

*Bonne lecture*

**«La promotion d'une Marque  
CEDEAO est un des résultats  
phares attendus du PSQAO, un  
des principaux programmes  
d'appui à la mise en œuvre  
d'ECOQUAL »**





## Prix CEDEAO de la Qualité : Les critères validés

► Photo de famille Photo: PSQAO

Le PSQAO a organisé du 25 au 26 janvier 2016, à l'hôtel Belle Côte d'Abidjan (Côte d'Ivoire), un important atelier réunissant des représentants des pays de la CEDEAO plus la Mauritanie, des Commissions de l'UEMOA et de la CEDEAO et d'organisations patronales régionales de la CEDEAO. Cet atelier avait pour but de définir et valider les critères harmonisés des Prix nationaux et du Prix CEDEAO de la Qualité.

L'on note que le principe de l'institution d'un Prix Régional de la Qualité avait été retenu aux termes du Règlement C/REG. 17/12/13 portant adoption des règles d'organisation du Prix CEDEAO de la Qualité. Il revenait donc aux participants d'analyser et d'adopter ou amender le rapport d'un expert international recruté par le PSQAO, chargé de proposer les critères des Prix nationaux et CEDEAO de la Qualité, Mme Edwige DE SOUZA.

M. Emmanuel TRA BI IRIE qui représentait Monsieur le Ministre de l'Industrie et des Mines de Côte d'Ivoire, a rehaussé de sa présence la cérémonie d'ouverture à laquelle ont participé également M. Issouf OUATTARA de la représentation de l'ONUDI Côte d'Ivoire et M. Mensan LAWSON HEHELLI, Directeur de l'Industrie à la Commission de la CEDEAO.

Les officiels ont encouragé l'initiative de cet atelier qui s'inscrit bien dans le cadre de la promotion de la Qualité en Afrique de l'Ouest. Ils ont notamment exhorté les acteurs institutionnels et du secteur privé, notamment à travers leur participation active à la promotion du Prix CEDEAO de la Qualité, à contribuer à rehausser le niveau de qualité des produits et services réalisés en Afrique de l'ouest.

Aux termes des deux jours intenses de travaux dirigés par le Représentant du pays assurant la présidence de la commission de la CEDEAO, en l'occurrence le Sénégal, les participants ont retenu que les Prix nationaux de même que le Prix CEDEAO de la Qualité devraient s'adosser aux référentiels ISO 9001 (version 2015) et ISO 9004 (version 2009). Au niveau régional cependant, il est prévu d'inclure de critères de promotion de l'intégration régionale. Ceux-ci devraient permettre de consolider l'approche régionale du Prix.

A l'échelle nationale, les prix se déclineront en 4 niveaux. Deux propositions d'appellation des prix ont été retenues pour chaque niveau: (1) « Engagement à la Qualité, Maîtrise de la Qualité, Encouragement à l'Excellence et Excellence » ou (2) « BRONZE-ARGENT-OR-DIAMANT ». Le choix final étant laissé à la discrétion des Etats. Seules les entreprises nationales admises au niveau 4 dans leurs pays respectifs pourront postuler au Prix Régional.

S'agissant du niveau régional, 5 Prix sont prévus : le Prix CEDEAO de la Qualité et 4 Prix spéciaux avec les libellés suivants : (1) « Leadership », (2) « Réalisation du produit », (3) « Management des ressources » et (4) « Orientation parties intéressées ». Un programme de renforcement de capacités facilitera l'organisation de ces Prix, principalement au sein des pays n'ayant pas d'expérience similaire en la matière.

La pertinence de ce Prix CEDEAO de la Qualité a été d'autant plus manifeste que les pays ayant déjà la pratique de prix Nationaux de la Qualité ont enregistré une véritable dynamique Qualité en leur sein. Ainsi, le Bénin et la Côte d'Ivoire ont indiqué que leur Prix a favorisé l'augmentation du nombre d'entreprises certifiées dans leur pays respectif. C'est dire que malgré les difficultés financières réelles dans l'organisation des prix existants, ils suscitent un engouement notable. En atteste le nombre croissant d'organisations de la région engagées dans une démarche qualité.

Afin de mieux accompagner la mise en œuvre de ces Prix, il a été proposé une feuille de route dont le suivi rigoureux devrait permettre d'initier la première édition du prix Qualité CEDEAO au premier trimestre 2017. Cette feuille de route inclut notamment le renforcement des capacités de toutes les parties prenantes, notamment en matière d'organisation et de gestion de prix.

Le Programme Système Qualité de l'Afrique de l'Ouest entamé en 2013 et qui est à sa 3e phase est un programme de la CEDEAO financé à hauteur de douze (12) millions d'Euros par l'Union européenne. Il bénéficie de l'appui technique de l'ONUDI. Il vise à établir un cadre pour le développement et l'exploitation d'infrastructures qualité appropriées, efficaces et efficaces, en vue de faciliter le commerce intra-régional et international.

## Certification produit : Le Sénégal fait la promotion de sa marque «NS»



De g. à d. : Clémens SCHROETER, Chef de la Section Economie, Commerce et Gouvernance à la Délégation de l'Union européenne (UE) au Sénégal; Mamadou Diop, Secrétaire Général du Ministère de l'Industrie et des Mines du Sénégal; Victor DJEMBA, Représentant Résident de l'Organisation des Nations Unies pour le Développement (ONUDI); Barama SARR, Directeur Général de l'Association Sénégalaise de Normalisation (ASN) Photo: PSQAO

**Dakar, 21 janvier 2016** - Le PSQAO, à travers sa Cellule Technique de Coordination Nationale (CTCN), a organisé à Dakar, le 21 janvier 2016, une Journée de promotion de la marque NS, marque nationale de certification-produit.

L'objectif était de faire connaître aux parties intéressées la procédure d'octroi de la marque nationale de certification-produit plus précisément dénommée « marque nationale de conformité aux normes sénégalaises (NS) », de les sensibiliser sur la certification-produit, mais surtout de faire comprendre les enjeux de cette marque pour la protection des consommateurs et pour la promotion des exportations des produits sénégalais.

La rencontre a été présidée par M. Mamadou Diop, Secrétaire Général du Ministère de l'Industrie et des Mines du Sénégal, représentant son Ministre de tutelle, M. Aly Ngouille NDIAYE. Il partageait la table des autorités avec M. Victor DJEMBA, Représentant Résident de l'Organisation des Nations Unies pour le Développement (ONUDI) au Cap Vert, en Gambie, en Guinée, Bissau, en Mauritanie et au Sénégal, M. Clémens SCHROETER, Chef de la Section Economie, Commerce et Gouvernance à la Délégation de l'Union européenne (UE) au Sénégal, et M. Barama SARR, Directeur Général de l'Association Sénégalaise de Normalisation (ASN), par ailleurs Point focal et Président du Comité National de Suivi (CNS) du PSQAO. C'était en présence de M. Aboubacry BARO, Coordonnateur Technique National (CTN) du PSQAO, Président du Conseil d'Administration du Système Ouest-

africain d'Accréditation (SOAC) et de M. Marcel GBAGUIDI, Expert Technique Principal de la Cellule Technique de Coordination Régionale (CTCR) du PSQAO, basée à Abuja au Nigeria.

Devant les représentants des autorités gouvernementales, locales, en charge du commerce, de l'industrie, de la santé, des associations de consommateurs, du patronat privé, de la presse, pour ne citer que ceux-là, M. DIOP a affirmé qu'en promouvant la marque NS, l'UE et l'ONUDI consacraient une volonté du Président de la République du Sénégal, Son Excellence M. Macky SALL. Il a ainsi tenu à leur transmettre solennellement les remerciements de ce dernier et ceux du Gouvernement du Sénégal. Parce que rappelle-t-il, « Conscient des enjeux, le Gouvernement du Sénégal avait demandé à l'ONUDI, à travers le PSQAO, de l'appuyer très rapidement dans la définition de sa Politique Nationale de la Qualité (PNQ, Ndlr) afin de mobiliser les ressources nécessaires au développement de l'Infrastructure nationale de la Qualité, dont l'essor de la certification-produit, à travers la marque NS, est l'un des volets clé (Ndlr) ». Il a également exhorté l'ASN, en sa double qualité de structure Point Focal National du PSQAO et d'organisme national de certification-produit, en charge de la gestion de la marque NS, « à développer davantage cette activité qui va constituer un support à certains projets-phares du Plan Sénégal Emergent » destiné à gouverner les politiques publiques du Sénégal jusqu'en 2035.

A sa suite, M. DJEMBA a réitéré l'engagement de l'ONUDI à appuyer les pays en développement, en l'occurrence le Sénégal, à mettre en place des infrastructures qualité dignes de ce nom, notamment le volet certification-produit, afin de leur permettre de mieux s'intégrer au commerce international. Il a ainsi rappelé que « dans le contexte de libre échange où les barrières tarifaires et non tarifaires sont récusées, la qualité des biens et des services est devenue un déterminant de la compétitivité des entreprises ». Mais, a-t-il tenu à préciser, cela « passera fondamentalement par la compétence reconnue des organismes d'évaluation de la conformité, tout particulièrement les organismes de certification-produit ». Des propos confirmés par M. SCHROETER, qui a souligné que la certification est devenue une question de survie pour les économies des pays en développement, du fait « des exigences toujours plus fortes des consommateurs, de la prise de conscience accrue des pouvoirs publics de la nécessité de protéger leurs populations et leur environnement, et des exigences de l'OMC, notamment le respect des accords relatifs aux obstacles techniques au commerce ou le respect des mesures sanitaires et phytosanitaires ». C'est consciente de cela a-t-il dit, que l'UE a décidé d'octroyer au PSQAO qui couvre les 15 pays de la CEDEAO et la Mauritanie, un financement de 7, 9 milliards de CFA sur 4 ans, au titre d'appui à la mise en œuvre de la Politique Qualité Régionale (ECOQUAL), dont l'un des principaux résultats attendus est la mise en place de la marque CEDEAO de Conformité. Cette marque régionale, pour se développer, a besoin de s'appuyer sur les organismes nationaux de certification-produit de la région, tels que l'ASN au Sénégal.

A la suite des allocutions des autorités, MM. Baro et SARR ont présenté deux communications, respectivement, sur l'accréditation et la certification. Celles-ci ont permis

aux participants de mieux appréhender ces sujets. Les échanges, qui ont suivi leurs présentations, ont donné l'occasion au public de solliciter et d'obtenir des éclairages, d'exprimer leurs préoccupations et surtout de comprendre le rôle attendu d'eux dans la promotion de la marque NS.

Pour M. Baro, l'existant est encourageant: en faisant jouer des synergies inter-pays, il est aujourd'hui possible de réaliser de manière fiable un minimum d'analyses de base exigées sur les produits alimentaires, notamment à l'exportation, grâce à la quarantaine de laboratoires accrédités dans la sous-région. La reconnaissance internationale de leur compétence s'avèrent un atout majeur pour le développement d'une certification-produit nationale reconnue, notamment la marque NS ; en effet, tout système de certification-produit compte parmi les dispositifs techniques mobilisés pour l'octroi d'une marque de conformité, les attestations d'analyse et d'essai émis par les laboratoires. Ces attestations se doivent donc d'être incontestables en vue de participer à la crédibilité du système de certification-produit et de la marque nationale de conformité associée.

Au final, cet atelier constitue le point de départ pour la redynamisation des activités de certification-produit au Sénégal qui restent embryonnaires avec un seul produit certifié marque NS : l'huile brute d'arachide. En perspective, l'ASN prévoit de développer prioritairement la certification de l'eau de boisson et du fer à béton. Deux priorités nationales dans le cadre de la protection des consommateurs.

La rencontre a été couverte par la presse, particulièrement par la télévision nationale (RTS 1) et l'Agence panafricaine de presse (APA News).



Vue d'ensemble des participants dans la salle - Photo: PSQAO

## Bénin - Journée nationale de la Certification : L'ABeNOR présente son processus d'attribution de la marque NB

Témoignage de Mme KINHOUANDE (entreprise certifiée MOOV Bénin)



Le 22 décembre 2015, la Cellule Technique de Coordination Nationale (CTCN) du PSQAO et l'Agence Béninoise de Normalisation et de Gestion de la Qualité (ABeNOR), par ailleurs structure Point Focal du PSQAO, ont présenté le processus d'attribution de la marque béninoise de conformité aux normes de l'ABeNOR, la marque NB, ainsi que le certificat de conformité des produits « boissons gazeuses », remis officiellement au Président Directeur Général de l'Entreprise LAKHY Industrie. C'était devant 250 participants lors d'une cérémonie organisée en présence des autorités du Ministère de l'Industrie et du Commerce du Bénin, en l'occurrence M. Adam AHANCHEDE, Directeur de Cabinet, ainsi que M SABIBOUM Djoulé, Conseiller Technique Juridique audit ministère et Président du Conseil d'Administration de l'ABeNOR. Ce fut

le prétexte pour M. AHANCHEDE transmettre au PNUD représentant l'ONUDI au Bénin, à l'Union européenne et à la CEDEAO les vifs remerciements de M. le Ministre pour leur contribution significative au développement de l'infrastructure qualité au Bénin.

La cérémonie a également servi de tribune à deux entreprises certifiées et un hôtel classé 4 étoiles pour donner en exemple de leurs expériences..

Il s'agit de la société de téléphonie mobile MOOV, lauréate du Prix UEMOA de la Qualité 2014 catégorie des grandes entreprises, de la société de production d'eau minérale FIFA, lauréate du Prix UEMOA 2014, catégorie des moyennes entreprises et de Bénin Royal Hôtel classé hôtel 4 étoiles au cours du mois de décembre 2015, hôte de la cérémonie.

Cette cérémonie a enregistré six communications sur les thématiques suivantes :

- la Certification-produit de l'ABeNOR : le cas des produits de la société LIBS au Bénin, présentée par Youssouf MAMA SIKI, Chef Service Certification ABeNOR et Coordinateur Technique National (CTN) du PSQAO au Bénin ;
- les différents volets de l'Infrastructure Qualité au Bénin, présentée par Gabin DEGBEY, Directeur de l'ABeNOR ;
- le rôle d'un laboratoire dans les échanges commerciaux : les cas d'un laboratoire de métrologie accrédité et d'un laboratoire d'analyses et d'essais, présentés par Mireille DEHOUE, Section Hygiène, Eau et Aliments (SHEA) du Laboratoire National de la Santé (LNS) ;
- le rôle de la métrologie dans la protection des consommateurs et la valorisation des produits, présentée par Gabriel AHISSOU, Métrologue ;
- la certification ISO 9001 : 2008 : état des lieux au Bénin, présentée par Edwige de Souza, Représentante de Intertek au Bénin ;
- la qualité dans les complexes hôteliers : Contrôle et certification, présentée par Georges LEGBA, Directeur des Etablissements Touristiques au Bénin.

Au terme de la rencontre, trois résolutions majeures ont été prises :

- les entreprises béninoises seront régulièrement informées sur les référentiels Qualité disponibles à l'ABeNOR en l'occurrence sur la possibilité d'être certifiées sur le référentiel KAWERU: « accueil dans les services publics » ;
- une base de données des entreprises certifiées sera réalisée ;
- des référentiels de certification pour les petits maquis seront produits.

En prélude à la Journée, une étape de terrain avait été organisée. Elle a permis d'auditer une trentaine de restaurants dans la ville de Cotonou qui, à l'occasion, ont reçu des kits d'hygiène (tablier, serviettes) destinés à améliorer leurs pratiques et assurer la qualité de leurs produits. Une trentaine d'entreprises publiques ont également bénéficié, sur site, de formations sur le référentiel KAWERU. L'objectif étant de les préparer à la certification.



De g. à d. : le Directeur de Cabinet du Ministre de l'Industrie, le CTN - Bénin du PSQAO, un Récipiendaire le Point focal du PSQAO au Bénin



## Le SOAC s'intègre parfaitement dans le dispositif d'accréditation de la CEDEAO

**Aboubacry Baro**

Président du Conseil d'Administration du SOAC

SYSTEME OUEST AFRICAIN D'ACCREDITATION (SOAC)

### Le PCA M. Aboubakry Baro invite les acteurs et bénéficiaires à une meilleure appropriation

*Aujourd'hui, la question de la Qualité en général, de l'Accréditation en particulier, est devenue un enjeu de taille pour le développement économique et social de l'Afrique. C'est ce qu'a indiqué le Président du Conseil d'Administration du Système Ouest Africain d'Accréditation (SOAC), M. Aboubacry Baro, au cours d'une interview.*

**PSQAO – M. le Président, présentez-nous le Système ouest africain d'accréditation (SOAC)**

**A. Baro** Le SOAC est un organisme sous régional d'accréditation créé grâce à la vision et au leadership des autorités de la Commission de l'UEMOA. Il est nécessaire de rappeler que l'accréditation s'entend comme « une attestation délivrée à un organisme d'évaluation de la conformité, qui constitue une reconnaissance formelle de sa compétence à réaliser des activités spécifiques d'évaluation de la conformité ». En clair, l'accréditation est incontournable pour garantir la qualité des produits et services offerts aux consommateurs dans un espace géographique donné. Le principe généralement admis dans ce domaine est d'avoir un organisme d'accréditation par pays. Dans l'espace UEMOA, compte tenu de la modicité des ressources aussi bien humaines, techniques que financières, l'option a été de mettre en place un système sous-régional unique appelé à servir l'ensemble des Etats membres.

« L'UE et l'ONUDI appuient les programmes qualité en Afrique de l'Ouest depuis 2001 »

PSQAO – Le projet de mise en place du SOAC a été appuyé par les partenaires techniques et financiers, notamment l'Union européenne et l'ONUDI dans le cadre de programmes d'appui à la qualité. Pouvez-vous nous en dire plus sur ces programmes que vous connaissez bien en votre qualité de coordinateur technique national au Sénégal des phases 2 et 3.

« Le SOAC, un des résultats majeurs des Programmes Qualité de la sous-région »

**A. Baro** – Vous faites bien de rappeler le rôle important de partenaires techniques et financiers tels que l'Union européenne et l'ONUDI dans le développement de l'accréditation dans la région. En effet depuis 2001, l'Union européenne (Ue) accompagne l'Afrique de l'Ouest dans la formulation de projets communément appelés Programmes Qualité exécutés par l'Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel (ONUDI). D'abord consacré à l'espace UEMOA, de 2001 à 2005 avec un budget de 14 millions d'€, cet appui a été étendu à la CEDEAO et à la Mauritanie de 2007 à 2012 avec un budget de 16,9 millions d'€. Depuis 2014, et suite aux succès des phases précédentes, l'Ue a renouvelé son appui financier, à travers le Programme Système Qualité de l'Afrique de l'Ouest (PSQAO) doté d'un montant de 12 millions d'€, avec la Commission de la CEDEAO comme tête de file. L'objectif principal du PSQAO est l'appui à la mise en œuvre de la Politique Qualité et de l'Infrastructure Qualité de la CEDEAO.

Aussi, je saisis l'opportunité de cette tribune que vous m'offrez pour renouveler nos remerciements particuliers à ces deux partenaires stratégiques de longue date de la qualité dans la région.

## PSQAO- Comment ces programmes qualité ont-ils impactés la mise en place du SOAC ?

A. Baro – L'un des résultats phare des phases 1 et 2 des programmes qualité est indubitablement la création du SOAC (phase 1) et l'appui à son opérationnalité (phase 2). En effet, plusieurs actions concrètes ont été menées, notamment l'élaboration d'un plan d'affaire, l'élaboration des projets de statuts ou encore la formation de candidats évaluateurs au niveau régional comme dans les états membres. Autre résultat majeur, l'identification et la formation de personnes ressource pour la mise en place de comités d'accréditation en vue d'asseoir un processus décisionnel d'octroi de l'accréditation conforme aux bonnes pratiques internationales, etc. Il est également important de souligner que l'accréditation touche des domaines d'activités multiples et variés ; dès lors, il était nécessaire d'identifier des secteurs prioritaires, ce à quoi s'est attelée la Commission de l'UEMOA en retenant l'agroalimentaire et la biologie médicale.

## PSQAO - Nous notons à travers vos propos que la qualité s'est progressivement étendue à l'ensemble de la région ouest africaine ; Quelle place aujourd'hui pour le SOAC dans le dispositif d'accréditation de la CEDEAO ?

Le SOAC s'intègre parfaitement dans le dispositif d'accréditation de la CEDEAO qui en son règlement C/REG.19/12/13 portant schéma de l'infrastructure qualité régionale prévoit en son article 7.2., je cite, « Dans un souci de rationalisation des ressources et d'harmonisation régionale des procédures d'accréditation, le Système Régional d'Accréditation « de la CEDEAO, n.d.r », encouragera la mise en place d'entités régionales d'accréditation regroupant au moins deux Etats Membres ». C'est le cas du SOAC, qui comme vous

les savez, couvre huit économies de la région. Avec la mise en place de l'organisme nigérian d'accréditation (NINAS) et celui du Ghana, la CEDEAO est ainsi assurée de garantir un maillage des besoins d'accréditation de la région, notamment par la signature d'accords de partenariat avec les autres pays qui ne disposent pas d'organismes d'accréditation. Au niveau du SOAC, de tels accords de coopération sont déjà prévus : une résolution de l'Assemblée Générale constitutive tenue à Abidjan les 15 et 16 décembre 2015 a donné mandat au Conseil d'Administration de développer des axes de partenariats avec la CEDEAO et les pays d'Afrique de l'ouest non membres du SOAC.

## PSQAO – Si la démonstration est désormais faite que l'accréditation est importante, il n'en demeure pas moins que cette thématique reste éminemment technique, donc pas suffisamment à la portée de M. Tout le monde. Quelle stratégie pour inverser la donne ?

A. Baro - Il est vrai que l'accréditation semble être un domaine trop technique. Je suis donc d'accord qu'il faut simplifier le discours pour garantir une adhésion des masses. En effet le développement de notre continent est fortement corrélé au développement de l'accréditation qui est d'une certaine manière un des fondements de la souveraineté.

Aujourd'hui si les partenaires techniques et financiers ainsi que certaines initiatives propres ont permis d'aboutir à une quarantaine de laboratoires accrédités dans la région, il est important de préciser qu'il s'agit d'accréditations délivrées par des organismes basés hors des frontières CEDEAO ; de fait, le SOAC, le NINAS comme l'organisme ghanéen d'accréditation ne sont pas encore pleinement opérationnels.

## World Accreditation Day

9 June 2016



Accreditation: A global tool to support Public Policy



« la journée mondiale de l'accréditation est célébrée chaque année le 9 juin »

source : [www.ilac.org](http://www.ilac.org)

Ainsi, si rien n'est fait pour accélérer leur opérationnalisation, la preuve de la qualité des services et produits consommés localement ou à exporter, continuerait à être évaluée en dehors de la région, in fine. C'est pourquoi, j'insiste beaucoup sur la nécessité de rendre opérationnel l'ensemble du système d'accréditation de la région, notamment le SOAC ; autre enjeu d'importance, rendre l'accréditation accessible aux organismes d'évaluation de la conformité de l'Union, aussi bien en matière de coût que de proximité du service.

**« Il est nécessaire de rendre opérationnel le système d'accréditation dans la région »**

On le voit bien, les enjeux sont énormes. C'est pourquoi « pour inverser la donne », pour vous reprendre, en vue de rendre l'accréditation accessible, en premier lieu, un engagement très fort des pouvoirs publics me paraît indispensable. Tant qu'ils ne s'approprient les problématiques de la qualité, particulièrement l'accréditation, il est peu probable que nous enregistrons des avancées majeures dans ce secteur, et ce malgré l'important soutien technique et financier des partenaires. Pour ce faire, il est à envisager davantage d'actions de sensibilisation des politiques tels que les parlementaires, mais également les médias, la société civile, les associations de consommateurs, etc. pour que toutes ces parties prenantes puissent partager l'information de manière exhaustive. Autre piste qu'il conviendrait d'exploiter : notre dispositif d'enseignement afin de mieux éduquer les populations à ces questions qui impactent fondamentalement le devenir de nos activités socio-économiques.

**PSQAO – « Assurer l'existence dans la région des capacités d'évaluation de la preuve de la qualité des services et produits consommés localement ou à exporter », est-ce à dire qu'il faut rompre avec l'international, notamment les organismes d'accréditation internationaux ?**

**A. Baro** - Justement non. La promotion de nos exportations passera indubitablement par un lien avec l'international.

**« Il faut un engagement très fort des autorités »**

Le SOAC, ne peut pas évoluer en vase clos. Il lui faudra travailler à devenir membre des instances de coopération d'accréditation régionales et internationales comme la Coopération Africaine d'Accréditation (AFRAC), la Coopération Internationale pour l'Accréditation des Laboratoires (ILAC) et le Forum International d'Accréditation (IAF).

A ce niveau, les organismes d'accréditation, après une évaluation des pairs rigoureuse pilotée par les coopérations d'accréditation, signent des accords de reconnaissance mutuelle qui permettent de conférer une portée africaine (AFRAC) ou internationale (ILAC / IAF) à un certificat établi par le SOAC.

**PSQAO - Un appel à lancer ?**

**A. Baro** – Après une quinzaine d'années d'effort nonstop dans le domaine de l'infrastructure qualité en général et de l'accréditation en particulier, les premiers fruits sont certes au rendez-vous mais restent très fragiles. De ce fait, nonobstant l'appui des partenaires techniques et financiers tels que l'Union européenne et l'ONUDI, ils méritent le soutien de toutes les parties prenantes pour être consolidés et pérennisés. Aussi, j'en appelle, pour ne citer que ceux-là, à plus d'implication à l'essor de ces secteurs stratégiques de la part :

- de nos politiques, notamment à travers l'adoption et la mise en œuvre de textes règlementaires adéquats
- des médias, notamment pour une plus grande vulgarisation de la culture qualité ;
- du client final, à travers la société civile et les associations des consommateurs en tant que sentinelle chargée d'alerter l'opinion et d'exiger des produits et services de qualité ;
- du secteur privé, l'un des principaux acteurs concernés par cette thématique en vue d'assurer une meilleure compétitivité de nos entreprises qui sont de plus en plus bousculées dans un contexte marqué par les différents engagements régionaux et internationaux de nos états, notamment l'entrée en vigueur du tarif extérieur commun de la CEDEAO ou encore les négociations en cours pour la signature de l'accord de partenariat économiques avec l'UE ;
- enfin à la Commission de l'UEMOA, pour accélérer la mise en œuvre de la feuille de route pour la pleine opérationnalisation du SOAC.

## Togo, 3 - 4 février 2016 – Réunion - bilan et planification des activités sur 2016-2017 du programme de métrologie CEDEAO/

DDu 3 au 4 février 2016, la CEDEAO et l'Institut national de métrologie allemand (Physikalisch-Technische Bundesanstalt - PTB) ont organisé au Togo une réunion pour déterminer le planning des activités de leur programme de métrologie pour la période 2016 - 2017. M. Badjibassa Foguebara, représentant du Ministère du Commerce, de l'Industrie, du Secteur privé et du Tourisme de la République du Togo, qui a ouvert la réunion, a remercié le PTB et la CEDEAO pour leur soutien à la région dans le domaine de la métrologie. C'était en présence de M. Mensan Lawson-Hechelli, Directeur de l'industrie de la CEDEAO, de M. Aka Kouassi, Coordinateur technique principal (CTP) du Programme Système Qualité de l'Afrique de l'Ouest (PSQAO), de M. Florian Paffenholz, Coordinateur de projet du Programme de métrologie CEDEAO/PTB, représentant la partie allemande et de M. Mamadou Syll Kebe, Directeur du redéploiement industriel du Ministère de l'industrie et des mines du Sénégal, Président de séance.

Après avoir rappelé que c'est l'évaluation positive en 2015 de la première phase qui avait conduit à la prolongation du programme jusqu'en juillet 2017, M. Paffenholz a informé que le Dr Barbara Siegmund est le nouveau Responsable du groupe de travail pour l'Afrique subsaharienne. Il a ensuite fait l'état des lieux du projet. Globalement, on note un appui matériel au profit de trois (3) pays sur huit (8), un atelier de sensibilisation sur le plan de développement qui a démarré et qui sera poursuivi en 2016, une formation des formateurs (deux membres par pays) et une comparaison inter-laboratoires pour la grande masse (en cours). Par ailleurs, les résultats d'une évaluation indépendante ont recommandé la révision du Comité de pilotage et l'augmentation des capacités de conseil du PTB. Au final, M. Paffenholz a indiqué que le déroulement de la première phase du programme n'a pas été à la hauteur des attentes. Il a en outre informé les participants au cours de la session plénière que les objectifs, la coopération et le financement du programme restaient les mêmes

que lors de la première phase, mais que les approches en matière de mise en œuvre avaient changé.

La nouvelle approche du Programme est la suivante : Améliorer les capacités institutionnelles ; Renforcer les compétences stratégiques ; Perfectionner les capacités techniques en métrologie. Par ailleurs, le plan de travail 2016 - 2017 sera axé autour de trois (3) activités principales : le perfectionnement des compétences des Instituts nationaux de métrologie (INM); l'élaboration d'une stratégie métrologique régionale ; et enfin l'amélioration des prestations métrologiques de base. Ainsi, 3 groupes de travail ont été créés pour élaborer des plans de développement en vue d'adapter et recentrer la nouvelle phase du programme autour de ces nouvelles orientations.

A sa suite, M. Kouassi M. Aka, représentant l'ONUDI, a présenté les objectifs et résultats attendus du PSQAO. Pour rappel, le PSQAO est financé par l'Union européenne à hauteur de 12 millions d'€ et est exécuté par l'ONUDI. Il a également partagé les activités en cours de mise en œuvre, notamment: l'établissement d'une base de données sur la qualité pour la région de la CEDEAO ; le lancement depuis les 25 et 26 janvier 2016 à Abidjan, des prix nationaux et CEDEAO de la qualité ; la mise en place d'un cadre de conseil communautaire pour la métrologie, ECOMET ; et en enfin le projet de coopération entre le PSQAO et le PTB, dans les domaines du soutien et de l'assistance techniques, mais également du développement de laboratoires de métrologie dans la région. Une coopération fortement saluée par les participants par la voix de M. Kebe.

En marge de la rencontre, les participants ont effectué une visite de travail auprès de la Direction du Conditionnement et de la Métrologie Légale (DCML) du Togo. Ils ont visité les laboratoires de masse et de volume et ont pu constater les progrès réalisés au fil des années.



## DES MARQUES NATIONALES SONT DELIVREES EN AFRIQUE DE L'OUEST



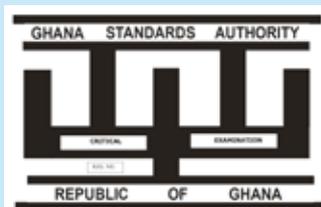
### Au BENIN

1. NB : la Marque nationale de conformité aux normes au Bénin a été créée en 2010 ;
2. Elle est gérée par l'Agence Béninoise de Normalisation et de gestion de la qualité (ABENOR) ;
3. A ce jour, la Marque est attribuée aux produits suivants : savons médicinaux, huile sans amiante, beurre de karité, jus d'ananas biologique, jus d'ananas ordinaire, boissons gazeuses, eaux minérales.



### Au GHANA

1. GHANA STANDARDS : la Marque nationale de conformité aux normes a été créée en 1970 ;
2. Elle est attribuée par GHANA STANDARDS AUTHORITY (GSA), l'organisme ghanéen en charge de la normalisation ;
3. La Marque de certification est apposée sur les produits suivants: produits agricoles et alimentaires, cosmétiques, matériaux de construction et du bâtiment, matériaux électriques, etc.



### En COTE D'IVOIRE

1. NI : la Marque nationale de conformité aux normes de la Côte d'Ivoire a été créée par le décret N°95-372 du 30 mars 1995 relatif à la normalisation et au système national de conformité aux normes ;
2. Elle est délivrée par CODINORM, l'organisme national de normalisation ;
3. Deux familles de produits bénéficient de la Marque NI :

- Les fils et câbles électriques ;
- Les emballages en bois destinés à l'exportation des produits ;

Environ une trentaine de produits font l'objet d'attestation de conformité aux normes.



### Au NIGER

1. La Marque nigérienne de conformité aux normes a été créée par arrêté n°71/MMDI/AVCN du 05 juin 2014 ;
2. Elle est gérée par l'Agence Nationale de Vérification et de Conformité aux Normes (AVCN) ;
3. Les produits certifiés vont du KILICHI (viande séchée); en passant par le Niébé, la farine de manioc, le « DEGUE (farine de mil & lait caillé) » ; l'oignon Bulbe et le Sésame Blanc.



### Au SENEGAL

1. NS : la Marque nationale de conformité aux normes a été créée par le Décret 2002 - 746 du 19 juillet 2002 ;
2. Elle est délivrée par l'Association Sénégalaise de Normalisation (ASN) ;
3. A ce jour un seul produit est certifié: l'huile brute d'arachide



## APERCU SUR LES ORGANISMES REGISSANT LA COOPERATION EN L'ACCREDITATION AUX NIVEAUX AFRICAIN ET INTERNATIONAL

### L'accréditation

L'accréditation est une reconnaissance par un organisme tiers de la compétence d'un organisme dans un domaine donné. Elle peut être une démarche volontaire, pour mettre en valeur sa compétence ou une obligation dans le cadre de certaines réglementations.

Elle s'appuie sur un référentiel normatif définissant des exigences en termes de compétence technique et de mise en œuvre d'un système de management de la qualité.

### Rôle des organismes régionaux et internationaux de coopération en accréditation

Le rôle principal de ces organismes est d'harmoniser les pratiques d'accréditation mises en œuvre par les organismes nationaux ou multi-économies d'accréditation.

Cette harmonisation des pratiques d'accréditation donne lieu à la rédaction et à la publication de guides d'application et d'interprétation des normes en se basant sur les résultats des groupes de travail auxquels participent les organismes nationaux ou multi-économies d'accréditation.

Ce processus d'harmonisation est garanti par l'organisation d'évaluations par les pairs sur lesquels reposent les accords de reconnaissance mutuelle.

### Quelques organismes régissant la coopération en accréditation aux niveaux régional et international

#### ILAC ET IAF

ILAC (International Laboratory Accreditation Co-operation) et IAF (International Accreditation Forum) sont les organisations mondiales de coopération en accréditation intervenant respectivement pour la reconnaissance de l'accréditation des laboratoires et des organismes d'inspection (ILAC) et l'accréditation des organismes de certification (IAF, via l'évaluation des compétences des organismes d'accréditation nationaux ou multi-économies). ILAC et IAF ont mis en place et maintiennent des accords multilatéraux de reconnaissance mutuelle.

#### AFRAC

La Coopération Africaine d'Accréditation (AFRAC - African Accreditation Cooperation) a été créée en Septembre 2010 au cours d'une Assemblée Générale constitutive qui s'est tenue au Caire en Egypte. Les principaux membres de l'AFRAC sont les organismes d'accréditation évoluant sur le continent et qui interviennent dans l'accréditation des organismes d'évaluation de la conformité (laboratoires d'analyse ou de métrologie, organismes d'inspection, organismes de certification produit, système ou de personne).



[www.ilac.org](http://www.ilac.org)



[www.iaf.nu](http://www.iaf.nu)



[www.intra-frac.com](http://www.intra-frac.com)

# LE PSQAO EN BREF

Programme Système Qualité de l'Afrique de l'Ouest

-

Appui à la mise en oeuvre de la Politique Qualité de la  
CEDEAO

## BAILLEUR

Union européenne

## FINANCEMENT

12 000 000 EUR

## BENEFICIAIRES

**Au niveau régional**

Commission de l'UEMOA, Commission de la CEDEAO

**Au niveau national**

Bénin, Burkina Faso, Cap Vert, Côte d'Ivoire, Gambie, Ghana, Guinée,  
Guinée-Bissau, Libéria, Mali, Niger, Nigéria, Sénégal, Sierra Leone;  
Togo et Mauritanie.

## AGENCE D'EXECUTION

ONUDI

## THEMATIQUES

Infrastructure qualité : Définition de Politiques Qualité, Accréditation,  
Métrologie, Normalisation, Evaluation de la Conformité, Promotion  
de la Qualité

## CONTACT :

► **Aka Jean Joseph KOUASSI**

*Conseiller Technique Principal, Programme Système  
Qualité de l'Afrique de l'Ouest*

*Conseiller Technique en Normalisation et Qualité du  
Commissaire en charge de l'Industrie et de la Promotion  
du Secteur Privé*

*Abuja, Nigeria*

*A.Kouassi@unido.org*

*+234 806 645 76 16 (Abuja) / +225 57411516 (Abidjan)*

